

MODALITES DE L'OPERATION PROMOTIONNELLE « RADIATEURS ATLANTIC 2018 »

L'offre «J'adore mon installateur Atlantic» (Ci-après «l'Offre ») est organisée par la société Atlantic, 44 boulevard des Etats-Unis, 85 000 La Roche Sur Yon, France, RCS La Roche Sur Yon B 562 053 173 (Ci-après «l'Organisateur »), du 15/10/2018 au 01/12/2018 auprès d'installateurs professionnels concernés.

1. Conditions de l'offre

- L'offre est réservée aux particuliers résidants en France Métropolitaine (Corse comprise), à l'exclusion du personnel de la société Atlantic et des sociétés organisatrices.
- L'offre est limitée à une demande de remboursement par foyer fiscal (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même adresse email, et/ou même IBAN/BIC) sur toute la durée de l'opération.

2. Validité de l'offre

- Pour l'achat et l'installation auprès d'un installateur professionnel effectué impérativement entre le 15 octobre 2018 et le 1er décembre 2018, d'au moins deux radiateurs ATLANTIC parmi les gammes :
 - AGILIA Pilotage Intelligent Connecté
 - DIVALI Pilotage Intelligent Connecté
 - CALISSIA Connecté
 - IRISIUM Pilotage Intelligent Connecté
 - SENSIUM Pilotage Intelligent Connecté
 - ONIRIS Pilotage Intelligent Connecté
 - GALAPAGOS Pilotage Intelligent Connecté
 - MARADJA Pilotage Intelligent Connecté

ATLANTIC effectuera un remboursement, d'un montant compris entre 50 et 200 euros. Toutes les références de ces produits sont concernées.

Les paliers de remboursement sont :

- Pour 2 radiateurs Atlantic achetés, 50 euros remboursés
- Pour 3 radiateurs Atlantic achetés, 100 euros remboursés
- Pour 4 radiateurs Atlantic achetés, 150 euros remboursés
- Pour 5 radiateurs Atlantic achetés, 200 euros remboursés

Pour obtenir un Bridge Atlantic Cozytouch :

A partir de quatre appareils éligibles Atlantic achetés, chaque participant pourra recevoir gratuitement un Bridge Atlantic Cozytouch permettant d'activer la fonction « connecté » des appareils. Pour cela, il devra en faire la demande lors de son inscription à l'offre promotionnelle. Le Bridge Atlantic Cozytouch lui sera alors envoyé à l'adresse indiquée lors de son inscription dans un délai de huit semaines.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou envoyé après le 31/12/2018 minuit (cachet de la Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme.

3. Votre dossier de remboursement

- Rendez-vous sur le site <https://jadoremoninstallateur.atlantic.fr> muni de votre facture d'achat (faisant impérativement apparaître la pose des radiateurs Atlantic) et de vos coordonnées bancaires en vous connectant au plus tard le 31/12/2018 minuit.
- Cliquez sur le bandeau du site **Inscription/Accès à votre dossier** (présent sur la page d'accueil).
- Remplissez le formulaire d'inscription comprenant vos **coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires** (comprenant l'IBAN et le BIC) et le détail de vos achats de radiateurs Atlantic (achats et installation)
- Téléchargez une photo **complète et lisible** des éléments suivants :
 - a) **La facture originale** de vos achats et installation par un professionnel de radiateurs Atlantic concernés où apparaissent et sont entourés **la date d'achat, le prix et la référence des radiateurs ATLANTIC achetés et installés**. Attention, les bons de commande ou devis ne sont pas acceptés.
 - b) Vos coordonnées bancaires émanant d'une banque domiciliée en France (IBAN/BIC) : celles-ci doivent être au nom de l'acheteur des radiateurs Atlantic, seul bénéficiaire de l'offre. Le nom apparaissant sur la facture d'achat et de pose doit être identique au nom apparaissant sur le RIB (IBAN/BIC) et indiqué dans le formulaire de participation.

A l'issue de votre participation, un email de confirmation de participation vous sera envoyé dans l'heure. Si vous ne recevez pas cet email, pensez à regarder dans vos courriers indésirables.

Toute demande incomplète ou illisible ne pourra être prise en compte.

L'Organisateur refusera toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'achat et pose des radiateurs ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement.

4. Envoi du dossier de remboursement (conservez-en une copie avant envoi)

Si vous ne souhaitez/pouvez pas télécharger vos preuves d'achat, vous pouvez renvoyer à votre charge votre récapitulatif de participation téléchargé à l'issue de votre inscription sur le site, accompagné des pièces justificatives citées ci-dessus sous enveloppe suffisamment affranchie **au plus tard le 31/12/2018** (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

**TAKE OFF N°1514 – OPERATION ATLANTIC
CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2**

5. Réception du remboursement

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement de 50€, 100€, 150€ ou 200€ en fonction du nombre de radiateurs achetés, par virement bancaire exclusivement, dans un délai de **4 à 6 semaines** à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme. Pour suivre l'état de votre dossier, rendez-vous dans l'onglet «**Inscription/accès à votre dossier**» sur le site de participation (<https://jadoremoninstallateur.atlantic.fr>).

Si votre dossier est non conforme, vous recevrez un email vous en informant ou vous demandant de régulariser votre participation. Pensez à consulter vos e-mail ou vos courriers indésirables pour le suivi de votre participation.

Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service client de l'opération par e-mail à serviceclient@atlantic.fr ou par téléphone au : 01 46 83 04 98 (Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00).

6. Réclamations

- Toute réclamation effectuée après le 15/02/2019 ne sera plus prise en compte.
- La société Atlantic ne saurait être tenue pour responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou adressage du courrier postal ou électronique...)
- Les documents originaux ou copies que vous adressez par courrier à Take Off pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués.
- Les frais de participation ne sont pas pris en charge

7. Traitement des données personnelles

- Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement de cette opération, missionnée par la société Atlantic. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Atlantic dans le cadre de l'offre de remboursement. Les informations recueillies par Atlantic sont enregistrées dans un fichier informatisé par ATLANTIC SFDT à des fins statistiques. Elles sont conservées pendant 2 ans à compter du traitement des demandes de remboursement et sont destinées aux différents services d'ATLANTIC Home Solutions. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Atlantic, ces données seront transmises à son service marketing. La société Atlantic garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.
- Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés et à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : cil@groupe-atlantic.com, ou à l'adresse postale suivante : 44 boulevard des Etats-Unis, 85 000 La Roche Sur Yon, France
- La société Atlantic s'engage à respecter le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dès son entrée en vigueur, le 25 mai 2018.